



En ce mois de septembre, comme chaque année, nous étions conviés à plusieurs rentrées.

La première d'entre elles, la rentrée scolaire pourra être qualifiée de sereine et conviviale. C'est toujours un vrai bonheur que de lire le plaisir et l'envie dans les yeux des enfants, des enseignants et des parents.

Un effectif stable, tant à la maternelle (légèrement en progression avec 127 enfants) que dans l'élémentaire (198 élèves), deux équipes enseignantes renouvelées à l'identique ou quasiment : voilà de quoi rassurer petits et grands sur les conditions d'accueil et d'éducation de nos enfants.

Mais la rentrée, c'est aussi la reprise des projets communaux après un intermède de quelques semaines réduit à sa plus simple expression avec la prolongation des travaux sur le CD 316 durant la dernière quinzaine d'août.

Et les projets ne manquent pas !

- Réalisation de la voirie et des cheminements doux sur le CD 316, après avoir procédé à la réfection de tous les réseaux (calendrier : fin 2012 – début 2013).

- Extension du réseau d'assainissement au quartier de la Roque (octobre 2012).

- Agrandissement de l'école maternelle pour une cinquième classe en « dur » et une sixième en prévision (calendrier : 2013).

- En matière urbanistique, finalisation du PLU avec l'enquête publique et le rapport du commissaire enquêteur (calendrier : fin 2012- début 2013).

- Réflexion sur l'aménagement de la place « Cœur de village ».

- Procédure de consultation relative au choix d'un aménageur pour la ZAC (calendrier 2012-2013).

Bien sûr, la liste n'est pas exhaustive mais le contenu de cette énumération devrait mobiliser nos énergies jusqu'à la fin du mandat.

De fait, si on regarde sur la durée 2008-2012, ce sont près de 3 500 000 € qui ont été

Apprentissage des Jeunes à l'honneur

La salle de mariage était trop petite ce vendredi 20 septembre pour accueillir Morgan Campanella, médaille d'or aux olympiades des métiers en peinture-décoration et Aurélien Bourgeois qui vient de réussir brillamment son CAP « Entretien des bâtiments communaux ».



La réussite de ces deux jeunes démontre l'importance du travail manuel et son intérêt lorsqu'il s'inscrit dans un projet professionnel.

Tour à tour, le maire Serge Bord, l'adjoint au personnel, Patrick Higon et le directeur du CFA, M. Cambon, ont tenu à saluer cette belle prestation et lancé un appel pour un autre regard sur la formation par alternance.

Les parents de Morgan et d'Aurélien étaient présents. Ils notaient la plus grande maturité de leurs fils grâce à cette expérience professionnelle.

Il reste à Morgan, non seulement à figurer aux olympiades nationales mais aussi, pourquoi pas, à devenir champion de France ! Nous croisons les doigts pour lui et lui souhaitons bonne chance.

Quant à Aurélien, une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, après sa brillante réussite au CAP, il entame une carrière au sein du service technique de la municipalité de Saint Julien les Rosiers.

investis dans les différentes réalisations dont plus du tiers ont été subventionnés, avec un taux d'endettement qui n'a pas augmenté.

Certes, les temps sont plus difficiles, l'accès au crédit plus aléatoire mais nous sommes fiers d'avoir engagé des projets structurants d'abord pour nos enfants et d'une façon générale, au profit de tous les julirosiens. Ces centaines d'heures de travail ont profité aux entreprises et à leurs salariés. Nous avons ainsi contribué avec d'autres collectivités, au maintien de l'emploi sur le bassin.

Et puis la rentrée regarde aussi du côté de la vie associative, toujours aussi foisonnante chez nous. Espace de rencontre, d'échanges et de détente, elle constitue pour de nombreux julirosiens un moyen pour aller vers les autres.

Toutes ces rentrées conjuguées résument la respiration d'une commune où, chacun a sa place et selon ses envies, crée du lien social dans une volonté partagée de « vivre ensemble ».

Sachons garder longtemps, par delà les difficultés du temps présent ce goût immo-déré pour un bonheur simple et tranquille.

Serge Bord, Maire



SOMMAIRE

Édito	p. 1, 2
Vie communale	p. 1-5
Délibés	p. 5
Travaux	p. 6, 7
Pierre Pic : fonctionnement des prud'hommes	p. 8, 9
Vie communale	p. 10, 11
Culture	p. 12, 13
CC Vivre en Cévennes	p. 14
Billet d'humeur - Brèves	p. 15
OMC - Nouveaux services	p. 16

Vie communale

Bravo à Théo, CHAMPION DE FRANCE DE PÉTANQUE



Depuis le dimanche 26 août, notre commune peut se féliciter d'avoir un champion de France de pétanque catégorie minime.

Il s'appelle Théo Grandgirard et fréquente assidûment depuis plusieurs années l'école de pétanque *La Boule de l'Amitié*.

Avec Théo Ponsero et Julien Amand, tous deux domiciliés à Laudun, ils ont formé une triplette irrésistible qui est venue à bout de tous les obstacles, jusqu'à la finale remportée haut la main par le score sans appel de 13 à 4 !

Nos trois mousquetaires respirent la sérénité et la gentillesse avec une détermination à toute épreuve. C'est étonnant de voir à leur âge autant de maturité.

Bien coachés par Bernard Pascal, éducateur de Laudun, sous le regard respectueux et à bonne distance de leurs parents, ils ont réuni tous les ingrédients pour parvenir à la victoire. Deux jours éprouvants où la performance physique n'est rien sans la présence d'un mental déjà très fort.

Il faut associer à cette réussite le club de la « Boule de l'Amitié », son bureau, ses bénévoles et ses éducateurs qui, depuis plusieurs années maintenant, développent un vrai projet éducatif envers notre jeunesse. Et finalement, lorsque le nom de Saint Julien les Rosiers est valorisé à travers les exploits de nos sportifs, c'est un peu notre victoire à tous qui est affichée.

Alors un grand bravo à Théo et à tous les jeunes de l'école de pétanque qui savent désormais qu'un titre national est possible chez nous.

L'été à Saint Julien

Cet été, le village s'assoupissait lorsque le soleil au zénith dardait ses rayons de feu. Les zones ombragées étaient précieuses. Volets et portes se fermaient, le village devenait silence.



Lorsqu'Hélios fatigué, entamait sa descente vers l'horizon, parents et enfants envahissaient la piscine du Carabiol jusqu'à ce que le soleil se couche à son tour.

Sébastien, le maître nageur, a, comme chaque année, tout mis en œuvre afin que chaque journée soit un moment de plaisir pour chacun. Et de jeunes nageurs, peut être futures graines de champion, se sont transformés en vrai poisson sous son œil attentif.

La soirée apportait sa fraîcheur bienfaisante. Le Carabiol s'animait, les rires d'enfants égayaient l'atmosphère. Sous les mûriers, les tables se recouvraient de nappes blanches... Doucement, la Guinguette accueillait ses premiers convives.

Ah, la Guinguette !!! Ca fait du bien d'en parler ! D'abord pour l'ambiance ! On y prend son temps, on profite du cadre amélioré avec l'aide précieuse des employés de la mairie.

Magali et Jérôme sont des gens « du métier ». Tout au long de l'après-midi, ils proposaient restauration rapide, glaces et boissons. Leur carte, aux tarifs restés identiques à ceux de l'année dernière, était élaborée avec des produits frais, de qualité et fournis

prioritairement par les commerçants du village. Et c'est avec plaisir que les clients ont retrouvé leur gentillesse et leur sourire.

Après trois mois d'une activité soutenue, Magali et Jérôme ont mis les fourneaux en veilleuse et la piscine a été vidée. Le site du Carabiol va, comme nous, retrouver son petit train-train jusqu'à l'année prochaine ! Terrain de jeux ou de conciliabules pour les plus jeunes, départ de nombreuses randonnées pour les marcheurs, il reste un lieu de rencontres privilégié pour tous.

Point d'orgue de l'été : le 14 juillet

Le caractère festif du 14 juillet ne doit pas occulter la dimension historique de cet événement ! Ce que nous fêtons ce jour-là est bien l'un des symboles créateur de notre identité nationale. Et c'est une longue histoire qui a permis d'aboutir à notre République dont les valeurs ont, peu ou prou, influencé le monde.

Notre fête du 14 juillet rappelle donc la prise de la Bastille, prison de sinistre réputation qui représentait l'arbitraire royal. Elle commémore ainsi la naissance d'un espoir de démocratie. N'oublions pas que la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen

reste pour beaucoup de nations un objectif à atteindre et que dans notre pays même, il lui arrive d'être foulée au pied.

Sachons la préserver et défendre nos valeurs humanistes comme l'ont fait nos aînés. Les défendre et aussi les fêter, ce que nous avons fait, comme partout en France, par diverses réjouissances qui glorifient cette fraternité qui nous est chère : bal et feux d'artifice le 13 au soir et grand repas du dimanche continuent d'être des moments de rencontre repérés et appréciés, il n'est qu'à voir le nombre de participants et leur plaisir d'être là, tout simplement.

Car c'est cette volonté collective de perpétuer ces idéaux qui nous permet de faire de notre village un endroit de vie, d'échange et de bien vivre ensemble.

Un grand merci à tous les bénévoles qui animent la vie associative de Saint Julien.

Et puisque nous parlons de « fraternité », quel bel exemple que celui de nos amis sénégalais accueillis dans notre village du 12 au 30 juillet et qui ont participé activement à toutes ces manifestations ! Dès le 13 au soir, avec leurs jumeaux, ils étaient en piste . . .

Rentrée des classes

Nous voilà bientôt fin octobre. Cela fait déjà presque 2 mois que la rentrée scolaire a eu lieu et nous approchons des premières vacances de l'année : celles de la Toussaint. Une première respiration pour les enfants et les équipes pédagogiques.



Équipe pédagogique de l'école élémentaire :

CP1 : M^{me} Nadège Baldit
qui travaillera à 80 %

CP2 : M^{me} Virginie Bertolo

CE1 : M^{me} Géraldine Ribot
qui travaillera à 75 %

CE1-CE2 :
M^{me} Magali Normand

CE2 : M. Lionel Amato

CM1 : M^{me} Sandrine Perrier
qui travaillera à 50 %

CM1-CM2 :
M^{me} Sophie Ramirez,
nouvellement nommée sur
l'école

CM2 : M^{me} Marie-Eve Aubague

M^{mes} Nelly Gill et Mélanie Roustan prendront en charge les temps partiels et les heures de décharge du directeur.

L'équipe est complétée par :

- M^{me} Corinne Seveaux, secrétaire
- M^{mes} Cabane, Rouvière, Masclaux, assistantes de vie scolaire.

■ **Tout le monde a maintenant pris ses marques : à l'école maternelle Emile Bedos, la rentrée échelonnée sur 2 jours a permis une adaptation plus facile pour les tout petits et leurs parents, moins de pleurs de l'avis général.**

Les **127 élèves** sont répartis en 5 classes de la petite à la grande section avec 2 classes à double niveau.

Une nouvelle enseignante a fait son entrée en moyenne section : il s'agit de Aurélie Pantel, les autres maîtresses ont gardé leur classe : Florence Mazoyer en petite section, Florence Le Guillou en petite et moyenne section, Marie-Ange Bergogne en moyenne et grande section et Christine

Coutaud, la directrice, en grande section. Les temps partiels de l'école et les temps administratifs de la directrice sont assurés par Nelly Gill.

Par ailleurs, cinq personnels ATSEM mis à disposition par la mairie, et une assistante de vie scolaire accompagnent les enfants dans les classes et participent activement aux activités conduites par les maîtresses.

■ **De même à l'école élémentaire Pierre Perret, en ce matin du mardi 4 septembre, la cour était bien remplie.**

Les **198 élèves** étaient impatients, certains un peu anxieux, accompagnés de nombreux parents désireux de ne pas manquer ce jour important qu'est la rentrée des classes.

Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue à tous avec un mot plus particulier pour les petits CP qui faisaient leurs premiers pas à la grande école. Il a souligné le travail important des équipes de ménage et de voirie pour préparer une école propre et accueillante. Il a également tenu à souligner la stabilité de l'équipe enseignante et la qualité des relations entre les élus et cette équipe.

Le directeur de l'école, Monsieur Amato a ensuite pris la parole pour souhaiter la bienvenue à tous et en particulier aux élèves de CP et leurs familles ainsi qu'aux nouveaux arrivants sur la commune.

Il a remercié Monsieur le Maire et Monsieur l'Adjoint aux affaires scolaires pour l'effort financier consenti pour cette rentrée scolaire : achat de trois ordinateurs portables, dotation financière supplémentaire pour investir dans des nouveaux manuels, du matériel d'art plastique et d'éducation physique et sportive.

Le directeur de l'école, toujours au nom de l'équipe enseignante, a tenu à remercier l'équipe d'entretien et celle de la voirie pour le remarquable travail effectué pendant les vacances : l'école a été rangée, nettoyée, une classe repeinte, deux classes déménagées, de nombreux aménagements suggérés par l'équipe enseignante ont également été réalisés durant cette pause estivale.

Cantine Garderie



La cantine et la garderie ont, elles aussi, réouvert leurs portes pour accueillir les enfants sur les temps péri-scolaires dont on sait combien ils sont importants pour le rythme des petits.

L'équipe composée de Annie, Audrey, Claudie, Lisette, Marie, Nathalie, Nadine, Philippe et Sandra prend en charge les écoliers le matin de 7h à 8h30, le midi le 12h30

à 13h30 et le soir de 16h30 à 18h30 pour la garderie.

Les effectifs de la cantine sont en nette augmentation puisque on a constaté depuis la rentrée une moyenne d'environ 140 enfants par jour avec de plus en plus de petits de la maternelle.

Les tickets de cantine et de garderie sont en vente en mairie.

Brève ...

■ Mariage de Nathalie et Michel



Le 8 septembre 2012 a eu lieu l'union de Nathalie Evesque, employée communale, fille de Claudette et William Evesque, tous deux retraités, anciens employés de notre collectivité, et de Michel Vidal nîmois d'origine, venu s'installer sur la commune depuis peu.

Nous souhaitons aux nouveaux époux une vie harmonieuse, dans le bonheur et la complicité.



SÉANCE DU VENDREDI 3 AOÛT 2012

• **Demande de subvention : remplacement de la chaudière à gaz des écoles.**

Il est impératif de remplacer la chaudière gaz des écoles. Le montant des travaux s'élève à **14.369,80 € H.T.**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de lancer cette opération de travaux et demande une subvention dans le cadre des fonds spéciaux à M. Simon Sutour, Sénateur du Gard.

SÉANCE DU JEUDI 13 SEPTEMBRE

• **Rétrocession à la commune des parcelles section AE n° 250, 251, 252 du lotissement L'Oustal du Grès (voirie).**

Suite à la demande de l'association syndicale libre du lotissement L'Oustal du Grès de rétrocéder la voirie du lotissement et conformément aux engagements habituels, tous les équipements étant conformes, le conseil municipal accepte à l'unanimité cette rétrocession à l'euro

symbolique et autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires.

• **Attribution de subvention pour ravalement de façades – opération sectorielle Avenue des Rosiers (CD 904).**

Conformément au cahier des charges du fond de ravalement, au vu des pièces fournies par le propriétaire, et de la réponse favorable de la commission urbanisme, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser une subvention de 700 € à M. Canonge Pierre dans le cadre du fond de ravalement de façade mis en place pour les propriétaires de l'Avenue des Rosiers.

• **Actualisation de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE).**

Le législateur a modifié le régime des taxes locales sur l'électricité, en instituant une taxe sur la consommation finale d'électricité afin de mettre le droit français en conformité avec les dispositions de la directive européenne.

Les délibés

En vertu de cette réforme, l'assiette de la taxe sur la consommation finale d'électricité repose uniquement sur les quantités d'électricité fournies ou consommées, avec un tarif exprimé en euro par mégawatheure (E/MWh).

En application de l'article L. 2333-4 du CGCT, le Conseil Municipal doit fixer le coefficient multiplicateur pour le calcul de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité 2013 en appliquant aux deux tarifs de référence précités un coefficient unique, compris entre 0 et 8,28 avant le 1^{er} octobre 2012.

Le Conseil Municipal décide avec 14 voix « pour » et 2 « abstentions » :

→ de fixer à 8,28 le coefficient appliqué aux deux tarifs de référence de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité, à compter du 1er janvier 2013.

→ Charge M. le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Travaux d'été

L'été synonyme de vacances, de villégiatures, est aussi un temps d'activité bien particulier au sein de notre collectivité.



La période estivale est en effet le moment idéal pour intervenir dans les écoles, avec la réalisation de travaux allant de la simple étagère à des travaux de peinture plus importants ou autres.

Signalons également le travail de nettoyage effectué par le personnel d'entretien « du sol au plafond » : bureaux, chaises, ... tout y passe ; et le remplacement de la chaudière gaz devenue obsolète, par une chaudière nouvelle génération à condensation, plus performante et beaucoup moins gourmande en énergie.

Les enfants de notre commune et leurs enseignant(e)s bénéficieront ainsi d'une température idéale en période hivernale.

Et aussi ... :

- traçage en partenariat avec la Communauté de Communes des jeux dans la cour de l'école élémentaire ;
- continuité de travaux au Café des Parents ;
- entretien journalier de la piscine ;
- arrosage et nettoyage des espaces verts ;
- ramassage des encombrants, de débris et objets divers qui jonchent malheureusement les fossés, les chemins, les lieux de vie de notre commune ;
- continuité dans les travaux de débroussaillage.

Cette liste n'est, bien sûr, pas exhaustive, les différents chantiers sont programmés, bien ciblés et les travaux avancent pas à pas, mais sûrement.

Zac « Cœur de Village » un projet qui avance

Les négociations foncières sont toujours en cours, l'établissement public chargé de l'achat des terrains va recontacter les propriétaires pour finaliser les ventes dont le prix d'achat a été validé par l'avis des domaines (organisme compétent pour l'évaluation des biens) en août dernier.

Par ailleurs la consultation d'aménageur va avoir lieu d'ici la fin d'année avec en prévision une première tranche de travaux qui devrait débuter prochainement et qui comportera une centaine de logement dont 30 logements à loyer modéré.

Suite à l'appel lancé dans le dernier Écho municipal concernant les demandes de logement à loyer modéré, une trentaine de

courriers émanant de julirosiens a été reçue en mairie, sollicitant la collectivité pour obtenir un logement, démarche qui témoigne d'un réel besoin pour nos administrés de se loger à des prix accessibles.

L'aménagement de la place et du parking devant l'espace Nelson Mandela étant un préalable à la mise en œuvre de la ZAC et à son attractivité nous avons décidé de réaliser cette opération rapidement.

En effet, cet aménagement qui préconfigure la ZAC et qui correspond à sa porte d'entrée, devrait débuter rapidement si la collectivité obtient les subventions demandées à la région et au département.

Un point sur les travaux...

Le CD 316 A prend petit à petit forme... Les réseaux secs et humides sont quasiment terminés. Les travaux de voirie débuteront donc courant octobre (deuxième quinzaine en fonction de la météo) pour se poursuivre jusqu'à fin d'année comme initialement prévu. Le planning annoncé semble donc être respecté...



Il faut à ce sujet remercier les différents intervenants qui ont tous fait en sorte que la coordination de pose des différents réseaux soit possible, avec bien sûr pour nous la satisfaction de ne pas avoir plusieurs phases de travaux et donc une gêne limitée dans le temps. Il est donc bon de préciser, que dans un temps assez court (juin à septembre), ont été entièrement refaits le réseau d'eau potable, d'eaux usées, l'enfouissement des réseaux électriques, France Télécom, la réfection de l'éclairage public et la création d'un réseau d'eau pluviale ...

Maintenant, les entreprises vont donc pouvoir travailler sur la partie visible de l'aménagement !

D'autres travaux ont été menés sur la commune, en particulier en entretien de voirie.

- Réfection d'une partie du chemin de Courlas.
- Réfection du chemin de Granaudy sur sa partie basse.
- Réparation sur le chemin du Rédillon.
- Réfection partielle dans le lotissement des Peupliers.

La Roque est également en fin de travaux...

En effet, une extension du réseau d'assainissement des eaux usées vient d'être réalisée. Là aussi, une coordination s'est faite avec le syndicat de l'Avène qui a remplacé la canalisation d'eau potable (financement communal).

Pour ces travaux, **il faut particulièrement remercier les propriétaires du chemin privé** dans lequel les réseaux sont posés, qui, bien qu'étant déjà raccordés au tout à l'égout ont donné leur accord sans aucune contrepartie pour la réalisation de ces travaux, qui permettront à d'autres de pouvoir profiter du service d'assainissement des eaux usées ! Cela peu paraître anodin mais sans leur accord rien n'aurait été possible...

2012 aura donc été une année de travaux et de modernisation de nos infrastructures communales, durant laquelle une fois encore, l'ensemble des investissements prévus aura été réalisé et consommé ! D'autres projets de réalisation et de réhabilitation sont bien sûr déjà à l'étude afin que 2013 soit de la même mouture !

Avis d'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet du Plan local d'urbanisme et du schéma d'assainissement

Date de l'ouverture :
du 12 novembre
au 14 décembre 2012

Dossier du PLU et SCHÉMA DIRECTEUR

Dossier et registre d'enquête déposés en Mairie sur la même période, consultables :

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Permanence du Commissaire Enquêteur en mairie

Madame Butty Jacqueline, architecte (Commissaire Enquêteur titulaire) recevra :

- **mercredi 14 novembre, 9h - 12h**
- **mercredi 28 novembre, 14h - 17h**
- **vendredi 14 décembre, 14h - 17h**

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement, ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire Enquêteur à la Mairie.

À la fin du délai légal, sous un mois, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie et, pendant un an à partir de la remise du rapport du Commissaire Enquêteur, à la sous-préfecture (ou préfecture selon le cas).

Un coup de projecteur sur un julirosien peu banal

Pierre PIC est Julirosien depuis maintenant 33 ans et peut-être même un peu plus. Cet homme discret, a fait toute sa carrière à l'usine de Salindres. Retraité, il est maintenant président du Tribunal des Prud'hommes d'Alès, une institution, exception française, qui mérite d'être valorisée dans la période économique si difficile que nous traversons, source de licenciements nombreux et d'atteintes au droit du travail.

Nous avons souhaité lui demander de nous parler du fonctionnement du Conseil des Prud'hommes et de son engagement personnel au sein de cette structure.



L'Écho • Pouvez-vous présenter à travers votre parcours professionnel et ce qui vous a amené à cette fonction ?

J'ai 61 ans, Salindrois de naissance et je suis devenu Julirosien en 1979 mais je l'étais déjà un peu avant puisque j'ai épousé une julirosienne en 1971. J'ai commencé à travailler en 1966 comme apprenti à l'usine de Salindres qui était à ce moment là Pechiney Progil. J'ai évolué tant dans les divers services et ateliers du site que dans différents métiers, en évoluant vers la fonction de technicien agent de maîtrise et en passant de la maintenance à la sécurité des hommes, des procédés et de l'environnement et pour finir à la responsabilité de gestion du service général usine.

Deux choses m'ont amené à la fonction que j'ai aujourd'hui. D'abord j'ai été élu en alternance délégué du personnel en 1979, puis élu au CE, puis représentant syndical, dans trois collèges différents : ouvrier, technicien agent de maîtrise et encadrement et ce jusqu'à ma cessation d'activité en 2008 ; ensuite mon employeur m'a confié la fonction de technicien animateur de sécurité.

Étant obligé par ces deux fonctions d'utiliser le code du travail et défendant dans l'exercice de mon mandat de délégué, le droit du travail et les acquis sociaux pour en acquérir de nouveaux, c'est tout naturellement que je me suis présenté aux élections prud'homales en 2002 où j'ai été élu Conseiller Prud'hommes.

L'Écho • Présenter l'institution, son histoire, son rôle, son fonctionnement.

Difficile de parler en quelques lignes d'une institution vieille de plus de deux cent

ans qui est une exception française, qui n'existe nulle part ailleurs et que bien des salariés européens nous envient.

Les premières traces du mot prud'homme datent du XII^e siècle, mais ce n'est véritablement qu'en 1806, le 18 mars, que les Conseils de Prud'hommes modernes ont été créés par Napoléon 1^{er} pour régler les problèmes entre les « soyeux » (les fabricants) et les « canuts » (les ouvriers).

Dans ces premiers Conseils, les conseillers étaient désignés. Il y avait cinq patrons et quatre salariés qui étaient essentiellement des contremaîtres et des chefs d'ateliers, les ouvriers étant exclus même si c'était leurs cas qui étaient jugés. Ce n'est qu'en 1906 et par la loi du 27 mars 1907 que la prud'homie moderne comme on la connaît aujourd'hui voit le jour. C'est une véritable révolution démocratique. Les Conseils prud'hommes deviennent paritaires, autant de patrons que de salariés qui sont élus au suffrage universel direct, tous les salariés sont éligibles et peuvent voter. Pour la première fois les femmes ont le droit de voter et d'être élues, quarante ans avant la loi sur les suffragettes. Quatre sections sont créées : industrie, agriculture, commerce, activités diverses. En 1979 la réforme Boulin ajoute la section encadrement.

L'Écho • Et aujourd'hui ?

Les conseillers prud'hommes pratiquent l'alternance : tous les ans la présidence change une année un employeur, l'année suivante un salarié. Cette année on est en présidence salarié. La même chose se passe pour les sections et pour les bureaux de jugement.

Le Conseil de Prud'hommes est un tribunal d'exception et du 1^{er} degré, il ne juge que des litiges individuels survenus à l'occasion du contrat de travail. Il peut traiter des conflits collectifs à condition que les salariés le saisissent individuellement tout en se présentant ensemble, comme les «Richard Ducros».

Il y a deux manières de saisir le Conseil de Prud'hommes : en référé pour les litiges urgents non contestables et en jugement avec une phase préalable la conciliation. Quand on n'arrive pas à dégager une majorité sur une décision, puisqu'on est en nombre égal de salariés et d'employeurs, il y a départage avec un juge professionnel : le juge départiteur.

La Prud'homie a toujours évolué avec le droit du travail, lequel a évolué au gré des luttes ouvrières et syndicales, de droit protecteur des entreprises (la fabrique, 2^{ème} moitié du XIX^{ème} siècle), vers un droit protecteur des salariés, avec un certain équilibre de 1970 à 1990.

Mais depuis une décennie et surtout ces cinq dernières années il n'est plus protecteur des salariés, il est devenu, non pas protecteur des entreprises mais du pouvoir de ceux qui les détiennent et en tirent profit.

L'Écho • Les Prud'hommes et la dégradation économique.

Depuis maintenant trois ans, un tiers des jugements sont prononcés pour mise en liquidation judiciaire d'entreprise dont, pour certaines, l'employeur est parti en laissant les salariés sur le carreau.

Mais malgré tout ce que l'on connaît le nombre de dossiers n'augmente pas. Il faut dire que la complexification de la procédure, le manque de conseillers du salarié, qui n'ont pas de statut officiel et la taxe de 35 € pour saisir n'arrangent rien.

Quelques cas particuliers commencent à fleurir, comme par exemple l'engagement sans contrat de travail, avec le paiement du salaire en espèce. Là, méfiance car dans ce cas le salarié n'a aucune preuve qu'il a travaillé et se retrouve à la rue sans recours possible, ou alors très difficile.

Un conseil qui vaut pour les salariés et les employeurs : ne jamais laisser une situation se dégrader jusqu'au point de non retour et toujours respecter et faire respecter le droit en vigueur, ce qui sous entend qu'on le connaît.

L'Écho • Les relations avec les autres institutions.

La particularité, une de plus, des Conseils de Prud'hommes c'est qu'ils sont gérés par le ministère de la justice mais dépendent du droit du travail et donc du ministère du travail. La Prud'homie est sous la tutelle du Conseil Supérieur de Prud'homie. Localement on est placé sous l'autorité du Premier Président de la cour d'Appel de Nîmes. Pour le budget, qui est dérisoire au point qu'on se demande comment on peut fonctionner, on est rattaché au TGI d'Alès tout comme pour l'administration. Mais on reste malgré tout une juridiction autonome et indépendante.

L'Écho • Vos projets à court, moyen et long terme.

Je suis élu depuis 2002 et président ou vice président en alternance depuis 2006, j'en suis donc à mon septième mandat de président.

En janvier 2013, année de présidence employeur, je serai candidat à la vice présidence, alternance oblige. Notre mandat de conseiller a été prolongé une première fois de un an et pour celui en cours de deux ans pour pouvoir changer le mode d'élection et passer du suffrage universel direct au suffrage universel indirect, comme les sénateurs. Je suis personnellement contre cette réforme. Les pouvoirs exécutifs et législatifs actuels ne semblent pas vouloir revenir sur les réformes que nous avons combattues même s'ils étaient à l'époque d'accord avec notre démarche. Je me pose par conséquent des questions pour la suite et la fin de mon mandat, sachant de plus qu'il est prévu de déménager le Conseil de Prud'hommes dans le palais de justice et que je suis contre ainsi que tous les autres conseillers, salariés comme employeurs. Cela fait plus de deux ans déjà que je me bagarre contre ce projet qui nuirait gravement à l'efficacité et à la qualité de la justice rendue. Nous ne sommes pas bien soutenus dans cette lutte, même pas par le conseil général qui ne veut pas s'en mêler alors que le bâtiment lui appartient et qu'il a financé le conseil. Or j'ai promis que je n'irai pas au Palais de Justice donc soit j'arrive à gagner, soit j'arrête, mais à condition que ça ne remette pas en question la survie du Conseil à Alès.

Et puis, après en 2015, place aux jeunes qui travaillent car un Conseiller Prud'hommes par définition devrait toujours être quelqu'un qui est encore dans le monde du travail.

■ Vote des salariés des très petites entreprises ou TPE

Une première dans notre histoire sociale ! Ces élections ne concernent pas les mairies et les salariés ne pourront pas s'adresser à elles pour un quelconque renseignement. Pourtant, il nous a paru important d'évoquer ce sujet dans les lignes de notre Écho tant ces élections sont passées sous silence.

Et pourtant elles compteront dans le paysage syndical général et pour la définition de la représentativité des organisations syndicales appelées à négocier les conventions collectives. Quasiment aucun média n'en parle ! Parlez en autour de vous !

Brièvement donc :

Ces élections auront lieu du 28 novembre au 12 décembre 2012, 19h

→ Elles concernent tous les salarié(e)s d'entreprises, de cabinets médicaux ou dentaires, de commerce, d'associations d'aide à domicile ou autres, de moins de 11 salariés, les intermittents du spectacle, les apprentis de plus de 16 ans... pourvu qu'ils aient perçu un salaire, même modique en décembre 2011.

→ L'inscription sur les listes électorales devrait être automatique, mais il est conseillé à chacun de vérifier sur le site dédié du ministère du travail :

https://www.electiontpe.travail.gouv.fr/tpe/recherche_electeur

• **Si vous êtes inscrit** vous avez dû recevoir un courrier vous informant que vous êtes bien sur la liste électorale. Ce courrier devait être envoyé à partir du 5 septembre 2012.

• **Si vous n'êtes pas inscrit**, un recours gracieux est possible auprès de la DIRECCTE en téléphonant au 04 66 38 55 15 et ce jusqu'au 1^{er} octobre. Après cette date un recours en contentieux sera possible jusqu'au 29 octobre après avoir saisi la DIRECCTE.

Le vote pourra se faire par correspondance ou par internet à partir d'un code confidentiel « à gratter » qui figurera sur un courrier reçu par le salarié avec les professions de foi des organisations syndicales et le matériel de vote. Le vote se fera sur étiquettes et non pas sur des candidats.

Plus de renseignement auprès des Organisations syndicales.

Pour répondre à vos questions sur ce sujet et vous aider dans vos démarches, deux administrés de notre commune vous proposent de les rencontrer lors de permanences qui se tiendront : **les lundi 29 octobre, vendredi 9 et mercredi 21 novembre de 17h30 à 18h30 dans la salle du café des parents** (à coté de la mairie).

Ravalement de façades sur le CD 904 : une bonne idée !



En 2009, la municipalité prenait la décision d'octroyer une subvention aux riverains du CD 904 qui prenaient la décision d'effectuer des travaux de ravalement de façades, ceci afin d'améliorer l'esthétique de la traversée de la commune.

Au bout de quatre ans, force est de constater que cette intention s'est transformée en réussite avec l'attribution de la septième subvention.

Ainsi, petites touches par petites touches, notre traversée devient plus agréable et plus accueillante.

Saint Julien Les Rosiers

au cœur de l'étude sur la santé

L'agence régionale de santé du Languedoc- Roussillon, en collaboration avec l'institut de veille sanitaire, réalise en octobre et novembre 2012, une étude sur la santé et la qualité de vie auprès des habitants des communes concernées par le centre d'activité industriel de Salindres.

1500 personnes âgées de plus de 18 ans seront tirées au sort dans les sept communes choisies (Mons, Rousson, Saint Julien les Rosiers, Saint Jean de Valériscle, Saint Privat des Vieux, Salindres, Servas).

Votre participation est essentielle afin de

faire un état des lieux le plus complet possible de la situation sanitaire locale. Elle est volontaire et menée dans le respect complet de l'anonymat des participants.

Le temps nécessaire pour répondre à l'ensemble du questionnaire est d'environ 30 minutes.

Les conclusions de l'enquête seront rendus publiques au cours de l'année 2013.

L'ensemble du projet est coordonné par la sous-préfecture d'Alès.

Pour plus d'informations :
contacter l'ARS au 04 67 07 20 25.



GAZ DE SCHISTE

Ce n'est malheureusement pas fini !



Un grand rassemblement (plus de 3000 personnes) a eu lieu le samedi 22 septembre à Saint Christol les Alès.

Pour cette version gardoise de la Journée Mondiale contre les gaz et pétrole de schiste, de nombreux élus locaux et nationaux étaient présents pour réaffirmer leur opposition à toute prospection et exploitation du gaz de schiste sur notre territoire et ailleurs.

Code minier à réformer, transition énergétique, technologies alternatives, ont fait

partie des thèmes abordés lors de cette journée citoyenne.

Le gouvernement a été interpellé quant aux permis restant en suspens.

Que devient à cet égard le projet de loi sur l'interdiction d'exploitation qu'avait proposé Monsieur Eyraud lorsqu'il était dans l'opposition ?

Face au danger écologique majeur et de santé publique qui plane au dessus de nos têtes et de celles des générations futures, ne lâchons rien !

FDE

Fond Départemental d'Équipement

Le Conseil Général du Gard a reconduit pour la période 2012-2014 son soutien aux collectivités au travers du Fond Départemental d'Équipement.

Après de nombreuses discussions et malgré un contexte budgétaire difficile, le Département a choisi de maintenir la **même enveloppe financière que lors du précédent programme 2009-2011**.

Pour mémoire, celui-ci avait permis entre autres à notre commune de réaliser l'agrandissement de l'École Primaire, aidé à hauteur de 50 %.

Le FDE est réparti par Communauté de Communes avec un bonus de 20% attribué pour les projets communautaires décidés à l'unanimité.

Pour notre Communauté *Vivre en Cévennes*, cela représente un montant à répartir de 573 070 € pouvant atteindre 687 684 € si un accord des 8 communes de la communauté est trouvé.

De nombreux dossiers ont été déposés début septembre par toutes les communes pour un montant total de près de 3 millions d'euros.

Les Conseillers Généraux Jean Claude Paris et Jacky Valy, qui ont toute latitude dans la décision, ont cependant souhaité associer pleinement les communes dans le choix des dossiers retenus et dans la répartition de la dotation. Après plusieurs réunions de travail où de nombreuses simulations ont été étudiées, un accord a donc été trouvé permettant de bénéficier de la bonification de 20%.

Pour notre commune, 2 projets avaient été déposés et ont obtenu les subventions suivantes :

→ Aménagement de la place « Cœur de Village » : 110 000 €

→ Agrandissement École Maternelle : 64 000 €

Cette participation importante de la part du Conseil Général va nous permettre d'engager ces opérations dans le courant de l'année 2013.

Recrutement d'agents recenseurs

Comme en 2008, un recensement de la population aura lieu sur la commune du 16 janvier au 17 février 2013.

Ce recensement porte sur l'ensemble des logements de la commune, les réponses qui sont confidentielles sont très importantes pour la gestion et l'avenir de la commune.

Pour mener cette campagne la collectivité va recruter environ 7 agents recenseurs. Après avoir reçu une formation (généralement deux séances organisées par la mairie et sous le contrôle de l'INSEE) la mission de l'agent recenseur consistera à rencontrer les habitants d'un quartier de la commune (250 maisons environs) en distribuant et collectant les questionnaires complétés par les habitants (l'agent de recensement pourra aider à remplir les questionnaires sur demande des habitants).

Il devra vérifier, classer, numéroter et comptabiliser les questionnaires recueillis.

Il disposera d'une carte tricolore avec photographie, signée par M. Le Maire de la commune, qui officialisera sa fonction pour une durée donnée. Il sera rémunéré en fonction du nombre d'imprimés dûment remplis qu'il aura collectés.

Afin de faciliter la collecte les agents recenseurs doivent impérativement disposer du permis de conduire et d'un véhicule.

Si vous êtes intéressé pour effectuer cette mission faites nous parvenir un CV et une lettre de motivation en mairie à l'attention de M. Le Maire.

Brèves ...

Fabrice VERDIER



Notre député nouvellement élu, Fabrice Verdier a tenu une permanence à la mairie de Saint Julien Les Rosiers, le jeudi 27 septembre dernier.

Il y a rencontré Monsieur le Maire, des élus ainsi que des habitants et des responsables d'association de notre commune. Des thèmes d'actualité sur des enjeux de proximité importants ont pu être abordés tels que le maintien du service public et en particulier les horaires d'ouverture de notre agence postale, le maintien de la ligne Alès-Bessèges, les gaz de schiste, la difficulté d'emprunt des collectivités, le pacte budgétaire européen...

■ Classement en catastrophe naturelle sécheresse

Suite à l'annonce effectuée dans l'Écho du mois de juillet nous avons reçu une dizaine de courriers de julirosiens sollicitant le classement de la commune en catastrophe naturelle sécheresse.

En date du 7 septembre, nous avons formulé une demande de reconnaissance auprès du Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales.

Dès réception de la réponse du ministre nous vous tiendrons informés de la position prise par l'État.

Le CINÉMA reprend ses habitudes avec Ciné Garrigues ...

Après **L'Âge de glace 4**, diffusé le 26 octobre dernier, nous pourrions voir le **23 novembre** *Le Prénom*, une comédie de Alexandre de la Patellière et Matthieu Delaporte sortie sur nos écrans au mois d'avril dernier avec Patrick Bruel, Valérie Benguigui et Charles Berling.



Vincent, la quarantaine triomphante, va être père pour la première fois. Invité à dîner chez Élisabeth et Pierre, sa sœur et son beau-frère, il y retrouve Claude, un ami d'enfance.

En attendant l'arrivée d'Anna, sa jeune épouse éternellement en retard, on le presse de questions sur sa future paternité dans la bonne humeur générale... Mais quand on demande à Vincent s'il a déjà choisi un prénom pour l'enfant à naître, sa réponse plonge la famille dans le chaos.

Les séances ont lieu le vendredi à 21h dans la salle polyvalente.

Notre partenariat avec le Cratère, scène nationale d'Alès, s'intensifie.

En effet, après la soirée cirque, premier rendez-vous de notre rentrée culturelle, c'est au mois de janvier que nous vous convierons à un concert de Jazz avec l'Impérial Orphéon.

Que dire de la soirée cirque ?

Cette année encore, les petits comme les grands se sont régalés des deux spectacles proposés.

D'abord au village où Aguiar Romay de la Compagnie Monkey Style nous a étonnés avec ses ballons de baudruche, allant jusqu'à inquiéter les touts petits qui se réfugiaient dans les bras de leurs parents, quand les plus grands riaient aux éclats et criaient de joie à la vue de ce grand escogriffe tout blanc qui sortait de son ballon.

Après les grillades proposées par l'APE et la buvette tenue par le Kiosque, nous avons pu voir le spectacle de FFF « *En éventail* ». L'espace Mandela était plein. Sans doute 500 personnes tous âges confondus pour applaudir ces acrobates, jongleurs, clowns (comment les qualifier ?) qui nous ont fait tant rire avec leur spectacle décalé et plein d'humour.

Un grand merci au Cratère, au Pôle Cirque en Cévennes et à la Communauté de Com-

munes qui permettent chaque année de renouveler l'expérience.

Que dire de ce concert de Jazz proposé par le Cratère en partenariat avec « Jazz à Junas » ?



L'Impérial Orphéon, c'est la rencontre de quatre musiciens poly-instrumentistes qui revisitent des thèmes brésiliens, bulgares ou encore des standards de musette.

Une musique inventive et joyeusement décalée.

Encore une belle soirée en perspective qui se terminera autour d'une dégustation de vin proposée par Christian Richier, viticulteur bio à Fontanes.



Conseil de lecture

L'Enfant de personne

Charlotte Link



Si vous aimez les secrets de famille, les thrillers ou suspenses psychologiques et l'ambiance des romans d'Agatha Christie, sans nul doute, vous apprécierez ce roman de Charlotte Link !

L'intrigue policière est habilement conçue ! L'auteur nous plonge au cœur des secrets et non-dits de la Seconde Guerre mondiale grâce à des « flash-back » passionnants. Ses personnages sont attachants. Peu importe qu'ils soient plein de contradictions, de défauts ou psychologiquement fragiles, c'est précisément ce qui les rend humains et

crédibles, ce qui fait leur force et leur intérêt. Oui, Charlotte Link a particulièrement soigné ses personnages et son talent de conteuse est incontestable.

Aussi cruelle soit-elle, cette histoire happe le lecteur et le tient en haleine sur près de 700 pages. Mensonges, apparences trompeuses et faux-semblants, le lecteur n'est pas au bout de ses surprises ... Voilà un grand moment de suspens psychologique !

Le style est plaisant et le tout est divertissant. Un très bon moment de lecture.

Rentrée littéraire :

notre médiathèque fait la sienne

Voici une rentrée littéraire qui augure de très bons moments de lecture grâce à de nouvelles acquisitions venues enrichir notre fond.

Combien de Dougla Kennedy ;
Kaiken de Jean-Christophe Grangé
L'embellie de Audur Zulma Dafsdotter
La montagne de Jean-Noël Pancrazi
La Sirène de Camilla Läckberg
La table des autres de Mickaël Oudaatje
La vie rêvée d'Ernest G. de Jean-Michel Guenassia
La villa des Térébinthes de Jean-Paul Malaval
Le gouverneur d'Antipodia de Jean-Luc Coatelem
Le péché des anges de Charlotte Link
Le potentiel érotique de ma femme de David Foenkinaos
Les camisards de Philippe Joutard
Les couleuvres de Bedigas de Claude Brahic
Les filles de l'ouragan de Joyce Maynard
Nos séparations de David Foenkinos
Révolte des camisards de Carbonnier Burkard
Rolland l'insoumis de Jean-Pierre Chabrol
Rue des voleurs de Matthias Euard

Secteur jeunesse

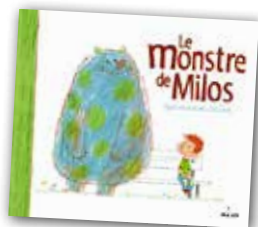
Titeuf N°13 « *A la folie* » de ZEP
Wampire academy tomes 1,2,3 de Richelle Mead
Angel tomes 1 et 2 de L.A. weatherly
Filles de chimères de Laini Taylor

Ainsi que de nombreux albums pour les plus jeunes.

Cette liste n'est pas exhaustive et nous espérons que chacun, selon ses affinités, pourra y trouver son bonheur ... de lecture !!!

Par ailleurs, et comme nous vous l'avions précédemment annoncé, **la Direction du Livre et de la Lecture (DLL) va mettre à notre disposition courant novembre une malle de 150 CD et 150 DVD** qui pourront être empruntés par le public selon des modalités particulières. N'hésitez pas à vous renseigner.

Nous vous attendons nombreux pour démarrer cette nouvelle année littéraire et vous souhaitons bonne lecture à tous.





Vivre en Cévennes



■ Journée nationale des assistantes maternelles

Elle a lieu le 17 novembre et sera relayée sur le territoire de *Vivre en Cévennes*.

De 14 h à 18 h, Marianne Cheutin, responsable du RAM (Relais Assistantes Maternelles) et les assistantes maternelles accueilleront les parents et les enfants pour une rencontre autour du livre.

Les petits pourront créer un imagier, Marianne racontera des histoires avec son Kamishibai (petit théâtre illustré), enfin un goûter et des lectures de contes seront proposés.



■ Un toit une œuvre

Le vernissage de l'exposition des tableaux prêtés par l'Artothèque de Nîmes aura lieu le 13 novembre à la salle Bauquier aux Mages.

L'expo sera ouverte du 15 au 30 novembre sur rendez-vous :

Les œuvres seront visibles en ligne sur le site : www.v-cevennes.com

culture@v-cevennes.com
Tél. 04 66 85 61 85.

La Ludothèque de Vivre en Cévennes

Petits et grands !
Venez jouer près de chez vous ...

Coopération Adresse
Réflexion Stratégie Rapidité

Animations et prêts de jeux aux familles

Le jeu : créateur de lien social

www.v-cevennes.com

Service Enfance-Jeunesse :
rue Etienne Compan 30960 St-Jean-de-Valériscle
Tél. : 04 66 30 22 97 - ludothèque@v-cevennes.com

Dates et lieux des rendez-vous 2012-2013

Médiathèque Rousson
mardi : 16h à 18h
11 septembre
23 octobre
6 et 20 novembre
4 et 18 décembre
15 et 29 janvier
12 et 26 février
12 et 26 mars
9 et 23 avril
7 et 21 mai
4 et 18 juin

Médiathèque St-Julien Les Rosiers
mercredi : 9h à 11h30
12 septembre
24 octobre
7 et 21 novembre
5 et 19 décembre
2-16 et 30 janvier
13 et 27 février
13 et 27 mars
10 et 24 avril
22 mai
5 et 19 juin

Mairie St-Julien-de-Castagnas
mercredi : 15h à 18h
12 et 26 septembre
24 octobre
7 et 21 novembre
5 et 19 décembre
2-16 et 30 janvier
13 et 27 février
13 et 27 mars
10 et 24 avril
22 mai
5 et 19 juin

Service Enfance-Jeunesse St-Jean-de-Valériscle
mercredi : 14h30 à 16h45
19 septembre
3-17 et 31 octobre
14 et 28 novembre
12 et 26 décembre
9 et 23 janvier
6 et 20 février
6 et 20 mars
3 et 17 avril
15 et 29 mai
12 et 26 juin

INFORMATION : la ludothèque propose aussi des ateliers spécifiques dans les maisons de retraite, des projets avec les écoles, et des animations avec les assistantes maternelles du RAM.

Renseignements : La Ludothèque - Service Enfance Jeunesse
04 66 30 22 97 - ludothèque@v-cevennes.com

DOUX RÊVE

1789 - Nuit du 4 août, abolition des privilèges

2012 - Nuit du 4 août, les privilèges ne sont pas en danger ...

Je sais, je suis impatient, pressé, inquiet, il reste encore 4 ans et demi. C'est l'orientation qui me gêne, je sens qu'en moi apparaît l'amertume d'un après rêve beau. Tout finit donc en religion ?

L'égoïsme n'est pas mort, même pas malade.

L'argent demeure bien le seul but, le seul salut, celui du sauve qui peut ; les autres ? Quels autres ? Ah ! ça existe encore ...

Les banques sont nos modestes chapelles, églises, certainement cathédrales et luxueuses en plus. Les vraies maisons du Peuple se sont écroulées, imitant en cela un clergé, écrasées par leur propre poids d'intolérance irraisonnée. On peut entendre, étonné, certains propos, celui du partage.

En sommes nous capables ? Sans l'ombre d'une hésitation NON !

Je vais reprendre des termes mille fois répétés : je pense qu'il est trop tôt.

Faut-il donc attendre, ne rien faire, subir ? Certainement pas.

Les consciences, toutes les consciences, religieuses ou matérialistes ne sont pas mûres, elles aussi ne subissent pas l'évolution mais l'anticipent.

... Et si c'était le contraire ? Que l'évolution anticipe nos consciences ?

J'arrête, je suis vivant, relativement bien portant et en retraite. Encore des privilèges ? Je ne crois pas. Ce dont je suis sûr, c'est que l'existence est un combat permanentPour l'AUTRE, mon frère, mon camarade en humanité.

Yvon JAHIER

Brèves ...

CCAS

- Une belle sortie sur les traces de Jean Ferrat.



De la bonne humeur, de la convivialité, du plaisir d'être ensemble : la sortie 2012 dans le cadre de la « semaine bleue » fut un vrai succès avec Jean Ferrat comme compagnon de route.

- Repas des personnes âgées

Il aura lieu le dimanche 9 décembre à l'espace Nelson Mandela. N'hésitez pas à vous faire inscrire en mairie.

Vœux 2013



La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 5 janvier 2013 à partir de 18h30 à l'espace Nelson Mandela.

Une date à noter d'ores et déjà sur vos agendas. Nous vous y attendons nombreux.

Office Municipal de la Culture Programme culturel

L'Office Municipal de la Culture est un vrai grand chaudron de justes notes. Notre O.M.C. n'est pas un petit ou gros machin plein de « tintamarre » histoire d'occuper les jours au fur et à mesure.



En venant aux « Affiches » qui vous sont proposées vous goûterez la saveur unique des vraies rencontres. Des animations, des spectacles, des conférences et des expositions vous attendent.

Là, on va vous raconter de belles histoires à tiroirs, de trésors cachés, de conspirations, de sociétés secrètes, de l'art à tous les étages et sous toutes ses formes.

C'est simplement pour vous émerveiller, comme le font les parents avec leurs enfants. Juste avant qu'ils ne s'endorment. Comme le fit cette princesse pendant mille et une nuits.

Ce programme culturel est fait pour combler le loisir des heures aimables et presque paresseuses aussi.

A vos agendas, prenez connaissance des manifestations 2012 - 2013 et enregistrez les dates. Les rendez-vous de la présente saison culturelle sont disponibles en mairie.

20 octobre
26 octobre
27 octobre
23 novembre
24-25 novembre
16 décembre
25 janvier
28 janvier
22 février
22 au 24 mars
19 avril
24 mai
21 juin
13 juillet
14 juillet

- Soirée cabaret *Les trois oncles*
- Cinéma *L'âge de glace 4*
- Festival de musique *Mets l'son Mandela*
- Cinéma *Le Prénom*
- Marché de Noël
- Concert de fin d'année *Le Grand Chœur des Cévennes*
- Cinéma
- *Impérial Orphéon*, musique en partenariat avec le Cratère
- Cinéma
- *Fortun'Art* – Expos et conférences
- Cinéma
- Cinéma
- Fête de la musique
- Feu d'artifice – Bal
- Repas champêtre

PROCHAIN ÉCHO :
FÉVRIER 2013

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, réflexions ou billets d'humeur :
infostjulien@orange.fr

Nouveaux services

- Studio coaching PrépaForm
195, chemin des Agonèdes
30340 Saint Julien Les Rosiers
04 66 43 59 06



Studio coaching PrépaForm propose un nouveau concept sur la remise en forme unique dans la région.

- ACSE
Plomberie - Chauffage - Electricité
931, ch. Caussonille
30340 St Julien Les rosiers
06 69 23 54 33 - 04 66 55 73 36



MULTI SERVICE VINCENT

Maconnerie générale:

- construction -rénovation - démolition
- Carrelage -Toiture -Clôture
- Piscine ...

Espace vert:

- Tonte/débroussaillage -Elagage
- Ramassage -Taille
- Entretien jardin ...

Autres:

- Entretien piscine
- Entretien funéraire ...

Pour tout autre service, me contacter

06.79.21.96.28

yohanv-@hotmail.fr

DEVIS GRATUIT !



Information municipale Saint Julien Les Rosiers

OCTOBRE 2012

Commission de rédaction, membres de la commission information :

Nathalie Ardouin, Serge Bord, Daniel Brousse, Corinne Combis, Gilbert Isoardi, Marie-Claire Quenet, Olivier Poudevigne

Mairie Saint Julien Les Rosiers * 376, avenue des mimosas * 30340 Saint Julien Les Rosiers

Tél. 04 66 86 00 59 * Fax 04 66 86 83 00 * Mail : mairie-les-rosiers@wanadoo.fr * infostjulien@orange.fr

Jours et horaires d'ouverture : * du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h * le 1er et 3e samedi de chaque mois hors vacances scolaires

Réalisation atelier du moulin 04 66 25 77 00 - atelierdumoulin@wanadoo.fr

Ce journal a été imprimé à 1450 exemplaires sur papier recyclé.